CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E17568** **VALABLE JUSQU'AU** **01/11/2027**

ÉDITÉ LE 01/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/06/1989

Raison sociale : AUXILIAIRE DU BATIMENT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/12/2015
Capital : 100 000

71 BOULEVARD JOFFRE
BP 12
95240 CORMEILLES-EN-PARISIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE PONTOISE 351139068
Siret : 351 139 068 00040
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 210253400159
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 6712015204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 6712015204
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 01 34 50 70 60 **Fax :** 01 34 50 69 26
Portable :
Responsabilité légale :
OCELLIS GROUPE (983 529 595) / PINOT CHRISTOPHE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :
E-mail : mh.antunes@erib-ingenierie.fr

Effectif moyen : 25 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 8 775 132 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² sans surpresseur	14	16/09/2025
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2	14	16/09/2025
5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m²		01/10/2025
5262	Maintenance d'installation de chauffage avec chaudière dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m2		16/09/2025
5264	Maintenance d'installation de pompe à chaleur et groupe froid dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m2		08/04/2026
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m²	14	16/09/2025
5322	Installation de désenfumage mécanique		08/04/2026
	Nombre total de qualifications : 7		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/10/2026 16:54

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.